



3 BANDE REGIONALE 2

T2

Responsable : Serge Gauquié - Tel 0973679032 / 0649373106 - s.gauquie@free.fr

samedi 25 janvier 2014

CONVOCACTION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.

R2 (de 0,000 à 0,249 sur 2m80 - de 0,000 à 0,274 sur 2m60)

15 points

Limitation : 60 reprises

ZONE OPALE

POULE A DUNKERQUE

WAZYLYSZIN JEAN PIERRE	01_8_6	0.233	GRAVELINES
PAILLARD BERTRAND	NC	NC	GRAVELINES

PARISIS FRANCIS	02_5_4	0.264	GRAVELINES
BRIOIT ROGER	03_2_2	0.160	DUNKERQUE

ZONE FLANDRES

POULE A VILLENEUVE

CAUX GREGORY	01_8_6	0.364	ANNOEULLIN
MAHELLE GUILLAUME	05_5_4	0.176	RONCHIN
BENINCA JEAN PIERRE	06_2_2	0.153	VILLENEUVE

POULE B VILLENEUVE

LE GOHEBEL JACQUES	02_8_4	0.319	VILLENEUVE
ZEUDE ALAIN	03_5_4	0.316	ANNOEULLIN
CAUX GREGORY	01_8_6	0.36	ANNOEULLIN
LE GOHEBEL JACQUES	02_8_4	0.32	VILLENEUVE
ZEUDE ALAIN	03_5_4	0.32	ANNOEULLIN
MAHELLE GUILLAUME	05_5_4	0.18	RONCHIN
BENINCA JEAN PIERRE	06_2_2	0.15	VILLENEUVE

Les joueurs du même club débutent la compétition.

1er tour :

Match A : Joueur 1 contre Joueur 5

Match B : Joueur 2 contre Joueur 4

2ème tour :

Joueur 3 contre Gagnant Match B

Gagnant Match A contre Perdant Match B

3ème tour :

Joueur 3 contre Perdant match A

Pour déterminer le 2ème tour, en cas d'égalité au 1er tour,

les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage pour les 2 premiers tours, par le joueur ne jouant pas (inter-arbitrage)

, et par un arbitre du club (Un joueur devant arbitrer peut se faire remplacer par un volontaire)

Arbitrage pour le 3ème tour :